

Délégation Territoriale du Cambrésis
Commune de Villers en Cauchies - 59622
Tableau des Servitudes d'Utilité Publique

N° 01/2013

CODE	INTITULE	ORIGINE	GESTIONNAIRE
I.1 - Conservation du Patrimoine Eaux			
A.4	POLICE DES EAUX Servitude de protection des cours d'eau non domaniaux	Riot du Vert Fossé A.P. du 09/12/1970	Ddtm
II.1 Utilisation de certaines ressources : énergie			
I.3	GAZ Servitude de protection des canalisations de transport de gaz	Canalisation : NEUVILLY – HORNAING DN 500	Grt Gaz
I.4	ELECTRICITE Servitude de protection des lignes haute-tension	Lignes : LA CAPELLE – MASTAING 400 kV LONNY – MASTAING 2 X 400 kV	Rte
I.1bis	HYDROCARBURES LIQUIDES Servitude de protection des pipe-lines	Pipe-line : CAMBRAI - GLONS Décret du 20/01/1955 modifié le 02/08/1960	Dreal
II.2 - Utilisation de certaines ressources : communications			
EL.7	ALIGNEMENT Servitude d'alignement	R.D. 114 : 20/08/1896 R.D. 74 (en 2 parties) : 05/04/1894 R.D. 45 : 26/11/1869	Conseil Général
T.7	RELATIONS AERIENNES Servitude concernant les installations particulières à l'extérieur des zones de dégagement	Commune située dans les limites d'un cercle de 24 km centré sur les aérodromes de : CAMBRAI – NIERGNIES et de CAMBRAI – EPINOY	Base aérienne
III - Salubrité			
INT1	CIMETIERE MILITAIRE OU CIVIL	Cimetière communal et militaire La servitude de 100m ne s'applique qu'aux cimetières transférés ou agrandis	Commune

**Pour les adresses des gestionnaires,
Voir liste ci-jointe**